

814295

* population de la métropole au 1^{er} avril 2022 (Insee)

n°58
2^e trimestre 2022

le Journal

Journal d'information de Bordeaux Métropole



BORDEAUX
MÉTROPOLE

> Finale de
breaking

> Zone à faibles
émissions

> Déchets :
opération
réduction



ZAP DE MÉTROPOLE	4	DÉCRYPTAGE	20
DOSSIER	8	ZFE : un outil pour améliorer la qualité de l'air	
Déchets : opération réduction!		Espèces de métropole	22
LIEUX	14	BALADE	24
Moulin-Bidon : un espace hors du monde		Des parcours alliant tourisme et sport	
CARTE BLANCHE	16	D'UNE COMMUNE À L'AUTRE	26
Les gares métropolitaines		Ambarès-et-Lagrave à Gradignan	
ÉVÉNEMENT	18	RENDEZ-VOUS	28
Breaking : de l'underground à la flamme olympique		INFOS PRATIQUES	29
		PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES	30



« Des projets qui deviennent réalité »



© D.R.

Avec mes vœux pour 2022, je vous annonçais une année métropolitaine pour agir. Vous en aurez une nouvelle fois la confirmation au fil des pages de ce numéro de notre journal d'information.

En trois brèves, ce sont trois projets structurants pour la mobilité de demain qui franchissent des étapes importantes : une première pierre pour la première ligne de bus express entre Saint-Aubin de Médoc et la gare Saint-Jean et deux prouesses techniques toujours impressionnantes

avec le lancement de tabliers de pont au-dessus de la rocade pour le tram A vers l'aéroport et au-dessus de la Garonne pour le pont Simone-Veil entre Floirac et Bègles. Nous en parlons depuis longtemps ; ils deviennent réalité.

Vous trouverez également des premières informations sur deux politiques publiques qui vont progressivement impliquer des changements de comportements et qui toutes deux, constituent une partie des réponses pour faire face au dérèglement climatique qui s'accélère et fait peser des risques élevés pour les hommes et notre écosystème.

Il s'agit en premier lieu du plan stratégique de Bordeaux Métropole pour les déchets. Réduction de tous les déchets, lutte contre le gaspillage, valorisation des matières organiques, meilleur tri pour augmenter le recyclage des matières ou encore réemploi des objets, gestion des encombrants ou des déchets verts, les dimensions sont multiples. Il existe un panel de solutions pour encourager les bonnes pratiques mais pour y parvenir nous devront tous être mobilisés : la puissance publique pour mettre à votre disposition les bons outils ; les citoyens pour adapter les comportements. C'est un chantier de longue haleine mais il est utile et nécessaire. Et puisqu'à Bordeaux Métropole, nous avons en permanence le souci du meilleur prix pour le service rendu, nous baissons le montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagers pour 80 % des habitants et nous proposons une exonération sous condition, dès 2023 pour les professionnels n'utilisant pas le service fourni par Bordeaux Métropole.

Le second sujet, c'est l'enjeu de l'amélioration de la qualité de l'air et donc de notre santé individuelle et collective. Pour y parvenir, nous avons l'obligation de créer une Zone à Faibles Émissions (ZFE) au plus tard le 1^{er} janvier 2025 c'est-à-dire de déterminer un périmètre dans lequel la circulation automobile sera encadrée. Beaucoup ne savent pas encore ce dont il s'agit et donc des craintes, légitimes, s'expriment. Nous avons décidé de prendre le temps d'expliquer, de consulter, d'accompagner avant de la mettre en place progressivement. Tout au long de l'année 2022 et 2023, vous en entendrez parler et vous pourrez en débattre parce que si l'objectif est clair, réduire la pollution due au trafic automobile, les moyens pour y parvenir doivent être largement partagés.

Bonne lecture

Alain Anziani

Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anziani'. The signature is stylized, with a large, sweeping 'A' and a long horizontal line extending to the right.



Bus express : c'est lancé !

La pose de la 1^{re} pierre du Bus express entre Saint-Aubin de Médoc et la gare Saint-Jean de Bordeaux a eu lieu le 1^{er} avril.

21 km de ligne, 7 communes desservies et 100 000 personnes concernées. La première pierre du bus express entre Saint-Aubin de Médoc et la gare Saint-Jean de Bordeaux a été posée. L'axe Saint-Aubin de Médoc / Saint-Médard-en-Jalles / Le Haillan étant l'un des principaux points d'entrée de l'agglomération bordelaise depuis le Médoc, l'objectif est de créer sur cet axe une liaison rapide, régulière et efficace en transport en commun. Cette liaison, assurée par un bus express 100 % électrique, offrira une alternative à l'actuelle Lianes 3, et à une partie de la Lianes 1. La ligne desservira les communes de Bordeaux, Mérignac, Eysines, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, le Taillan-Médoc et Saint-Aubin de Médoc. Il faudra une heure pour relier la gare Saint-Jean à Saint-Aubin de Médoc. Le bus circulera à 50 % sur une voie réservée, les stations seront implantées tous les 500 m et équipées de multiples services (wifi...). Deux parc-relais seront également créés à proximité. L'ouverture de la ligne est prévue au 1^{er} semestre 2024. Six autres lignes de bus express sont prévues dans le nouveau schéma des mobilités de Bordeaux Métropole et viendront progressivement structurer le réseau.

bxmet.ro/bus-express



Les entreprises plantent

L'entreprise Lidl rejoint le collectif « Plantons 1 million d'arbres ». Elle signe avec Bordeaux Métropole une charte d'adhésion et s'engage dans la plantation de micro-forêts.

C'était le 31 mars dernier à Ambarès-et-Lagrave. Sur le site de son magasin, rue de Chante-Alouette, les responsables de l'enseigne Lidl ont signé aux côtés des élus métropolitains la première charte d'adhésion au collectif d'entreprises « 1 million d'arbres ». Objectif ? Marquer leur soutien à la démarche participative de Bordeaux Métropole de redonner toute sa place à la nature en ville. Témoin de cet engagement, la décision de planter 2 500 jeunes plants sur une parcelle de 650 m² le long du magasin. Les arbres et arbustes plantés sont issus de pépinières locales. Les entreprises de plus en plus nombreuses à se mobiliser (une trentaine sont actuellement volontaires) s'attacheront également à planter en nombre suffisant pour créer un îlot de fraîcheur et à entretenir ce patrimoine végétal. Pour rappel, le projet « Plantons 1 million d'arbres » a été lancé par Bordeaux Métropole en novembre 2020. Il monte en puissance saison après saison (environ 66 000 plantations réalisées l'hiver dernier et 100 000 plantations prévues pour l'hiver prochain).

Citoyens, associations, entreprises, vous-aussi vous souhaitez contribuer ?

bxmet.ro/arbres-charte



Un pont pour le tram A

Début avril, une opération exceptionnelle s'est déroulée sur le chantier du tram A : la pose du tablier d'un pont au-dessus de la rocade à Mérignac.

C'est bien le tramway qui franchira la rocade à Mérignac lorsque l'extension de la ligne A vers l'aéroport sera achevée. Pour cela, une opération exceptionnelle s'est déroulée début avril : la pose du tablier du pont. En pleine nuit, pour éviter les perturbations de circulation, ce sont près de 500 tonnes d'acier qui ont été « lancées » au-dessus de la rocade. Concrètement, la technique dite de « lançage » consiste à assembler par soudage l'ensemble des éléments de charpente préfabriqués en usine. Une fois assemblée, la charpente est « poussée » depuis la plateforme d'assemblage jusqu'à son emplacement définitif à une vitesse moyenne de 8 mètres par heure. L'ouvrage de 10,50 mètres de large et 100 mètres de long est conçu pour accueillir une voie de tramway, une piste cyclable et offre la possibilité d'intégrer ultérieurement une future station de tramway.

bxmet.ro/un-pont-pour-le-tram-A



© M. Etcheverria

Découvrez le Parc des Jalles

Grand de 6 000 ha et étendu sur 9 communes, le Parc des Jalles est le plus vaste parc naturel et agricole de l'agglomération. Il sera inauguré le 20 mai prochain.

C'est un territoire agricole, viticole, maraîcher mais aussi un véritable creuset de biodiversité couvert à plus de 60% par des protections environnementales. Créé en septembre 2021, le Parc des Jalles s'étend sur 9 communes (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre et Saint-Médard-en-Jalles) et déroule ses paysages, innervés de petites rivières, les jalles. Il traverse à la fois des sites écologiques remarquables comme le marais d'Olives à Parempuyre, la réserve naturelle nationale des marais de Bruges, le parc Majolan à Blanquefort mais également des espaces naturels plus secrets et des zones maraîchères. Théâtre d'un vaste programme d'animations depuis le mois de mars, le Parc des Jalles s'offre à la découverte encore jusqu'à la fin de l'année, le temps d'une visite à la ferme, d'une initiation aux chants d'oiseaux, d'une balade en forêt... Immersion garantie pour petits et grands, à déguster en famille, entre amis...

bxmet.ro/animations-parc-des-jalles



© J.B. Menges, Bordeaux Métropole

Coopération territoriale : contrat signé

Bordeaux Métropole et La Cali, Communauté d'agglomération du Libournais, ont signé le premier contrat de coopération territoriale le 8 mars dernier.

CoNECT pour Contrat des Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale. Signé par Bordeaux Métropole et la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali), ce premier contrat de coopération territoriale porte sur trois grandes thématiques : la mobilité et l'habitat, le développement économique et touristique, la valorisation des ressources locales. Engagée depuis plus d'un an dans un dialogue avec ses voisins, Bordeaux Métropole concrétise aujourd'hui cette ambition avec la signature de ce contrat couvrant la période 2022-2026. Au programme : mieux organiser les conditions de déplacements quotidiens de plus de 10 000 personnes, favoriser l'accueil d'entreprises sur le territoire de La Cali, travailler ensemble sur les sujets de transition énergétique et écologique, ou encore la gestion des déchets. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de coopération en direction des territoires de proximité avec lesquels les interdépendances sont les plus fortes.

bxmet.ro/cooperation-territoriale



© A. Sibélet, Bordeaux Métropole

Une voie verte rive droite

Une nouvelle voie dédiée aux piétons et cyclistes a été aménagée à Cenon. Elle permet de relier le bas Cenon au rond-point des 4 pavillons en longeant le parc Palmer.

Située avenue Carnot à Cenon, dans la côte dite des 4 Pavillons, la récente voie verte longue d'1,5 km permet aux cyclistes et piétons de circuler sur un aménagement large, confortable et séparé des autres modes de circulation. En l'empruntant, les piétons et cyclistes pourront rallier plusieurs équipements importants sur le secteur de la rive droite tels que le pôle intermodal de la Buttinière, la polyclinique Bordeaux Rive droite et le centre commercial Rive droite – 4 pavillons situés à Lormont, l'Hôtel de ville de Cenon ainsi que la salle de spectacles du Rocher de Palmer. Le chantier, qui a duré un an, s'inscrit pleinement dans le nouveau schéma des mobilités de Bordeaux Métropole visant à offrir le choix à chaque habitant de son mode de déplacement (vélo, marche, bus...). À noter également : une rampe PMR (Personne à mobilité réduite) a été aménagée pour l'accès au Rocher de Palmer depuis le pôle intermodal de la Buttinière (le long du pont des Collines) et une attention particulière a été apportée à la végétalisation des espaces.

bxmet.ro/voie-verte-cenon



© V. Monthiers

Prendre de la hauteur



La restauration de la grue Wellman à Bordeaux se poursuit dans le cadre d'un mécénat de compétences, entre Bordeaux Métropole et l'entreprise locale Adrénaline.

C'est une vieille dame haute de 27 mètres et toute de fer vêtue. Fièrement dressée au cœur des Bassins à flot, la grue Wellman, inutilisée depuis la fin de l'activité portuaire de Bordeaux il y a plus de 40 ans, poursuit son petit rafraîchissement. L'entreprise girondine Adrénaline, spécialisée dans le domaine du chantier en hauteur, s'est vu confier les clés de la grue il y a 4 ans via un mécénat de compétences avec Bordeaux Métropole. Elle accueille sur ce chantier des élèves en CAP MBC (Maintenance des bâtiments de collectivités) du lycée Sainte-Famille Saintonge de Bordeaux. Nettoyer le site et la cabine de la grue, frotter la rouille, repeindre la structure et monter des échafaudages, apprendre à s'équiper, les jeunes, qui ont entre 15 et 19 ans, accumulent les tâches et multiplient les compétences pour redonner vie à cet élément remarquable de notre patrimoine.

bxmet.ro/grue-wellman



© J.-B. Menges, Bordeaux Métropole

Arbre : guides et tutos



Le Conseil de développement (C2D) de Bordeaux Métropole met en ligne des ressources précises et fiables autour de l'arbre et des techniques de plantation.

Dans le maquis du web, il n'est pas toujours facile, pour celui qui cherche des conseils pour planter un arbre, de trouver l'information fiable. Le Conseil de développement (C2D) et ses bénévoles ont compilé, dans le cadre du projet « Plantons 1 million d'arbres », des ressources aidant à faire le tri pour aller à l'essentiel. L'internaute y apprendra quel type d'essence locale privilégier, quels arbustes auront la faveur des oiseaux, à quelle distance planter, de quelle dimension prévoir la fosse de plantation, comment constituer une haie champêtre ou récupérer l'eau de pluie. Sites, fiches pratiques, vidéos, tutoriels... Un ensemble de contenus autour de l'arbre sont proposés et organisés en rubriques. Ils sont issus de différents Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), de la Ligue de protections des oiseaux (LPO), de l'agence de l'environnement (Ademe), d'associations locales spécialisées sur l'arbre ou des jardiniers - paysagistes de Bordeaux Métropole, ou encore des contributions de divers experts.

c2d.bordeaux-metropole.fr



© Planchenaout

Place aux spectacles !



Du 16 juillet au 28 août, la 11^e édition de l'Été métropolitain investit le territoire pour une nouvelle saison culturelle estivale.

Chaque été, Bordeaux Métropole sort l'art et la culture de ses lieux dédiés. Plus d'une centaine de rendez-vous s'essaient au fil des mois de juillet et août sur les 28 communes de la Métropole. Théâtre, musique, danse, performances artistiques attendent nos sens et nous emmènent à la découverte des parcs, jardins, et autres lieux atypiques... Partez à la découverte du patrimoine naturel et bâti de la métropole bordelaise avec cette nouvelle saison qui cultive les curiosités. En famille ou entre amis, dégustez votre été culturel à proximité.

Programme à venir sur etemetropolitain.bordeaux-metropole.fr



© A. Sibellat, Bordeaux Métropole



© A. Sibellat, Bordeaux Métropole



© Bordeaux Métropole

Sauvons l'eau !

Devenez le héros de l'échappé game H₂O et sauvez l'eau qui s'échappe du laboratoire de sciences ! Jeu itinérant gratuit à destination des scolaires (à partir de 12 ans) et des familles.

L'histoire se déroule de nos jours, pendant un épisode de canicule. Le scénario ? Dans un laboratoire de recherche scientifique, la vanne de vidange de l'aquarium qui abrite un esturgeon s'est coincée en position ouverte. L'aquarium se vide progressivement et la chaleur amplifie l'évaporation. Des litres d'eau sont gaspillés ! À vous de jouer pour sauver l'esturgeon et économiser l'eau en répondant aux énigmes. Cet escape game immersif et innovant, à destination des scolaires et des familles, permet de prendre conscience de la capacité de chacun à agir, à son niveau, sur la consommation d'eau pour préserver cette ressource précieuse. Imaginé et conçu par Bordeaux Métropole, Cap Sciences et l'agence de l'Eau Adour Garonne, l'escape game Héros H₂O ira à la rencontre des habitants de 17 communes de la métropole tout au long de l'année 2022.

bxmet.ro/escape-game-H2O

Avancée du pont Simone-Veil

Les premières opérations de lancement des poutres constituant la future charpente du pont Simone-Veil ont débuté en mars dernier.

Première opération spectaculaire sur le chantier du pont Simone-Veil : le lancement des poutres a démarré en mars dernier. Cela consiste à faire avancer d'une pile à une autre des tronçons de la charpente métallique. Ces tronçons sont reconstitués sur la berge en rive droite à partir de poutres métalliques de 35 mètres de long et pesant 35 tonnes. Un système de treuil permet de déplacer la charpente et de la pousser progressivement jusqu'à la pile suivante. Le dispositif, minutieux, est très lent. Il faut ainsi quatre heures pour faire avancer les poutres de 80 mètres. Cette opération très symbolique est la première d'une longue série. Pour atteindre l'autre rive, elle sera répétée 24 fois. Mi-avril les travaux de construction des piles du pont se sont poursuivis rive gauche avec la réalisation des trois dernières piles sur huit que comporte l'ouvrage. La jonction entre les deux rives (à ne pas confondre avec l'estacade actuellement en place et qui sera retirée à la fin du chantier) sera visible en décembre 2022. Le pont devient réalité ! Ouverture prévue en 2024.

bxmet.ro/pont-simone-veil

Lutter contre le mal logement

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Bordeaux Métropole expérimente sur 16 communes de nouveaux outils pour mieux réguler le marché immobilier.

La pression immobilière est très forte sur le marché locatif privé de la métropole depuis plusieurs années. Afin d'inciter les propriétaires à améliorer l'état des logements mis en location, Bordeaux Métropole s'est dotée depuis le 1^{er} janvier 2022 d'outils visant à réguler le marché.

- Concrètement, il s'agit du permis de louer, permettant d'interdire ou de soumettre à condition la mise en location d'un bien qui porterait atteinte à la sécurité, la salubrité des occupants ou ne respectant pas les critères de décence. La demande doit être déposée par le propriétaire avant la signature du bail (le délai d'instruction incluant la visite du bien est d'un mois).
- Le permis de diviser, quant à lui, offre la possibilité de réguler la division excessive de logements, en interdisant par exemple la création de logements inférieurs à 14 m². Son instruction se fait sur plan, avant la réalisation de travaux de division, sous un délai de 15 jours.
- Enfin la déclaration préalable de mise en location est déposée après la signature du bail. Elle permet une veille sur le marché locatif et la prise de contact avec les propriétaires si nécessaire. Ces dispositifs sont assortis de pénalités en cas de non respect.

bxmet.ro/louer-son-logement



Déchets : opération réduction !

LE CONSEIL DE BORDEAUX MÉTROPOLE A ADOPTÉ LE 25 MARS DERNIER UN NOUVEAU PLAN DÉCHETS. OBJECTIFS : RÉDUIRE DE 15% PAR HABITANT LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS D'ICI 2030 (PAR RAPPORT À 2010) ET MIEUX VALORISER LES DÉCHETS RESTANTS. INVENTAIRE DES MOYENS EN PLACE ET DES NOUVELLES SOLUTIONS.



© D.R.

« Les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne génère pas ! »

En amont de leur traitement et de leur valorisation, la question de la production des déchets intéresse la science depuis plusieurs années. Regards avec Isabelle Gosse, directrice de l'ENSCBP-Bordeaux INP, école d'ingénieur particulièrement reconnue pour son expertise en matière d'alimentation durable, de transition énergétique et chimique.

Le Journal : Comment, dans vos domaines d'expertise, la recherche scientifique aborde-t-elle la question des déchets ?

Isabelle Gosse : La gestion des déchets est une problématique très importante puisque tout déchet brûlé libère du CO₂. Aujourd'hui, la filière du recyclage repose principalement sur un recyclage mécanique : on sépare, on broie et on réincorpore ces déchets dans de nouveaux matériaux. Le bémol, c'est que les propriétés fonctionnelles de ces matériaux sont perdues ; la deuxième utilisation de la ressource en est dégradée... C'est la raison pour laquelle de nombreuses recherches visent aujourd'hui à développer de nouveaux matériaux qui intègrent dès leur fabrication la possibilité d'être recyclés par dépolymérisation des plastiques, c'est à dire réussir à isoler les molécules elles-mêmes pour pouvoir les réutiliser en conservant leurs qualités... D'autres innovations visent à prolonger la durée de vie de certains objets, par exemple les matériaux autocicatrisants qui peuvent consolider l'apparition de fissures. Sur le plan de l'alimentation, enfin, on peut citer le développement de l'utilisation des « co-produits » qui trouvent une valeur ou une fonction aux rebus de production : l'utilisation des noyaux de fruits pour faire des matériaux, les résidus alimentaires pour la production de biogaz, etc. L'idée est d'utiliser nos ressources au maximum. Ces questions autour de la fin de vie d'un produit doivent être intégrées dès sa conception.

C'est ce que vous enseignez avec l'Analyse des Cycles de Vie (ACV) ? Comment cette approche relativement récente peut-elle aider le développement durable ?

I.G. : Une équipe de recherche adossée à l'école est spécialiste des ACV depuis une dizaine d'années. L'utilisation systématique de ces outils est plus récente dans les entreprises. Elle se développe néanmoins avec le changement d'habitudes des consommateurs (bio, circuits courts, etc.). L'ACV permet de déterminer tous les impacts générés par un produit depuis l'approvisionnement des matières premières jusqu'à la fin de vie de l'objet, en passant par sa fabrication et son utilisation. Les outils qu'elle met en place servent à rationaliser tout ce qui rentre en compte dans la vie d'un produit. Ils peuvent être utilisés dans des secteurs aussi variés que les produits alimentaires ou les débris spatiaux des satellites.

Dans quels domaines la recherche porte-t-elle les améliorations les plus prometteuses ?

I.G. : Les travaux les plus importants portent sans doute sur la réduction de l'impact environnemental de procédés. On optimise les processus de fabrication pour qu'il y ait le moins de résidus possible. Le but est de rationaliser l'utilisation des matières premières. Dans l'agroalimentaire, les choses sont déjà très questionnées. Beaucoup d'innovations se développent sur la production de nouvelles énergies avec l'hydrogène vert, les biogaz... Le stockage de cette énergie est aussi un enjeu important pour l'avenir. De nombreuses recherches sur les batteries sont réalisées pour trouver des alternatives à la technologie lithium-ion. Par exemple, des batteries utilisant le sodium, dont la ressource est moins limitée, sont développées. Enfin, l'utilisation des bio-ressources pour faire du plastique sans utiliser de pétrole ou le développement des procédés d'utilisation du CO₂ capté font également l'objet de recherches et d'innovations importantes actuellement. Tout l'enjeu est que l'impact environnemental des nouveaux traitements ne dépasse pas celui des modes de production traditionnels. Les meilleurs déchets restent ceux qu'on ne génère pas !

L'ambition du mieux faire

JETER MOINS, JETER MIEUX, MAIS AUSSI ET SURTOUT CHANGER NOTRE RAPPORT AUX DÉCHETS... LE NOUVEAU PLAN DÉCHETS MÉTROPOLITAIN ENTEND FAIRE DE LA POUBELLE UN DERNIER RECOURS. OBJECTIFS RÉEMPLOI, RECYCLAGE ET AUTRES VALORISATIONS.



Identifiés depuis longtemps comme un point sensible de la transition énergétique, les déchets restent une question centrale dans la réflexion environnementale. Tandis que les objectifs fixés en 2010 visaient une réduction de 10%, les tonnages de déchets ménagers n'ont diminué que de 3,9% par an et par habitant en dix ans. Il faut agir et c'est pourquoi le Conseil de Bordeaux Métropole a adopté, le 25 mars dernier, un nouveau plan de prévention et de valorisation des déchets, plaçant les questions sociales et environnementales au cœur de sa réflexion.

Ambitieux, ce nouveau plan prévoit d'agir simultanément sur les ordures ménagères résiduelles (bac noir), la collecte sélective (bac vert et verre) et les déchets apportés dans les centres de recyclage.

Au programme : compost ou méthanisation accentuée pour les déchets alimentaires ; nouvelles solutions de broyage pour les déchets végétaux ; évolution des fréquences de collecte, extension des consignes de tri et meilleure valorisation du plastique, modernisation des centres de recyclage...

Bordeaux Métropole recyclera tous les plastiques d'ici le 1^{er} janvier 2023. Elle vise, d'ici 2030, à réduire de 15% les quantités de déchets par habitant (par rapport à 2010). Elle entend également atteindre le réemploi ou la réparation de l'équivalent de 5% du tonnage de déchets ménagers. En même temps que le développement de nouveaux outils de gestion, c'est un vaste changement de regard de la population que le Plan Déchets s'apprête à soutenir en consacrant en moyenne 5€ par an et par habitant à la sensibilisation à la réduction et la valorisation des déchets (contre 1€ jusqu'ici).

Harmonisation des tarifs et gouvernance partagée

Souhaitant étendre la réflexion, Bordeaux Métropole a, en parallèle, signé un accord avec 13 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et syndicats girondins impliqués dans la gestion des déchets. Principe ? Une gouvernance partagée (mise en place d'actions conjointes en faveur de la réduction des déchets ménagers, accompagnement au changement de comportement des habitants...) et une harmonisation des coûts d'incinération pour les territoires voisins (prix unique de traitement des déchets résiduels) à l'horizon 2027.

Allègement de la fiscalité pour les particuliers

Pour les habitants bénéficiant actuellement de la fréquence 2+1 (deux passages pour le bac noir et un passage pour le bac vert), le taux de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) va baisser en 2022. Le taux passera de 8,69% à 7,55% soit une baisse d'environ 15 à 30€ par an pour plus de 80% des foyers. Cette décision s'inscrit dans la perspective de l'ajustement du passage à la fréquence 1+1 dans le périmètre extra-centre de Bordeaux dans les prochaines années. Les taux pour les passages 1+1 et 5+1 restent inchangés en 2022.

L'exonération de TEOM ouverte aux professionnels

Bordeaux Métropole a décidé de permettre aux professionnels qui n'utilisent pas le service de collecte de Bordeaux Métropole et qui font appel à un prestataire privé de bénéficier d'une exonération de la TEOM en 2023. Les demandes doivent être obligatoirement déposées avant le 15 juin. bxmet.ro/TEOM

Objectif :
-15%
de déchets ménagers
par habitant
(par rapport à 2010)

427 486 tonnes
de déchets ménagers
produits en 2020

≈ 540 kg
de déchets
produits/an/personne

+ 20 M€ investis
pour le Plan déchets
(2022-2026)

Multiplier pour soustraire !

LES CONNAISSEZ-VOUS? DE MULTIPLES SOLUTIONS SONT DÉJÀ EN PLACE DANS LA MÉTROPOLE POUR ALLÉGER SES POUBELLES. EXEMPLES...

Broyage itinérant ou partagé

Broyer sur place ses déchets de jardin a des avantages multiples. Cela permet de réduire les tonnages et le transport des déchets verts apportés en centres de recyclage, d'optimiser les coûts de gestion globale, mais aussi de faciliter les techniques alternatives de jardinage (matière brune pour compost, paillage, mulching*...) et de diminuer, au final, les quantités d'eau employées. Pour soutenir le développement du broyage, Bordeaux Métropole propose d'une part le financement (jusqu'à 30%) de broyeurs partagés (entre voisins par exemple) et d'autre part l'organisation en partenariat avec les communes d'opérations ponctuelles de broyage dans différents lieux.

Informations et calendrier des opérations sur bxmet.ro/broyage

Chasse aux prospectus superflus

Vous ne lisez pas les publicités qui occupent votre boîte aux lettres? Faites-le savoir et épargnez à votre poubelle verte environ 35 kilos de papier chaque année. Des autocollants « stop-pub » sont gratuitement à disposition dans les mairies. Des étiquettes peuvent également être téléchargées et imprimées sur stoppub.fr

*Technique de tonte sans ramassage de l'herbe.

Même sans jardin, on peut composter!

Les plus attentifs ont peut-être noté l'éclosion de points de compost sur l'espace public.

Plusieurs quartiers, places, jardins partagés, mais aussi cours d'immeubles ou parkings d'entreprises sont désormais dotés de bacs à compost à usage collectif. Habitante d'une résidence de 35 appartements à Mérignac, Émilie avait entendu parler du système via la commission développement durable du CHU de Bordeaux avec lequel elle travaille.

« Ayant une alimentation quasi végétarienne, confie-t-elle, je trouvais idiot de jeter toutes mes épluchures à la poubelle alors que le parc de la résidence pouvait avoir besoin de nourriture... ». Proposée en assemblée générale, l'installation d'un composteur partagé a dû lever quelques réticences - surtout liées à la méconnaissance du fonctionnement du compostage - avant d'être finalement acceptée. Un an et demi après sa mise en place, le système fait l'unanimité. « Le dispositif est super bien rodé, s'enthousiasme Émilie. Tout le matériel est fourni gratuitement par la métropole, avec des documents expliquant le mode

d'emploi. Il y a un accompagnement des services techniques entre l'inauguration et le début de l'utilisation, ainsi que des visites à 3 mois, 6 mois et un an. On voit s'il y a des erreurs, on rectifie, on reçoit un rapport. Tout le compost est utilisable

pour les jardinières, les bacs et le jardin. Les habitants de la résidence ont eu de superbes tomates et des herbes aromatiques l'été dernier. Ça a achevé de

convaincre tout le monde, en contribuant sans aucun doute à renforcer le lien social entre les voisins! ».

« Le système fait l'unanimité »



Je souhaite obtenir un composteur individuel

Pour info, composter permet d'alléger votre poubelle noire de 80 kg à 100 kg/an! Inscrivez-vous pour récupérer votre composteur gratuitement lors des distributions organisées par Bordeaux Métropole : inscription.bordeaux-metropole.fr

Je souhaite me lancer dans le compostage partagé

Consultez la carte pour trouver le composteur le plus proche de chez vous ou effectuez une demande pour être accompagné dans la mise en place d'un composteur partagé en pied d'immeuble ou près de chez vous : bxmet.ro/composter



Aire de réemploi - Gradignan

© A. Péquign

Changer notre rapport aux déchets

DÉSIR D'EXEMPLARITÉ OBLIGE,
LA MÉTROPOLE BORDELAISE
FAVORISE LES INNOVATIONS
DE NATURE À MODIFIER LES USAGES
ET À CONTRIBUER DANS TOUS
LES DOMAINES À UNE RÉDUCTION
DES DÉCHETS. FOCUS SUR QUELQUES
EXPÉRIMENTATIONS APPELÉES
À S'ÉTENDRE.

Ne plus jeter ce qui peut servir

L'idée est simple et peut même paraître évidente pour certains. Encore fallait-il la rendre pratique... C'est pour sensibiliser au gaspillage tout en réduisant les déchets que Bordeaux Métropole a mis en place en novembre dernier sa première Aire de Réemploi. Inauguré dans un espace dédié du centre de recyclage de Gradignan, le lieu de 30 m² a déjà permis, malgré sa taille modeste, de redonner vie à presque 5 tonnes d'objets et de matériaux, soit près de 3 000 objets ! Sont admis les matériaux en bon état (tuyaux, plomberie, joints, bois, briques, métaux...), les objets peu volumineux de décoration (lampes, vases...), la vaisselle, les jouets et jeux, les accessoires de puériculture (poussettes, landaus...), les livres, CD, DVD et les outillages non électriques. Tenue par des agents valoristes, l'aire de réemploi a accueilli en moyenne 19 visiteurs par jour depuis son ouverture.

Écopoints, créer des pôles dans les quartiers

Même but, autre moyen... L'expérience est en cours à Bègles Terre Sud et à Bordeaux Benauges : implanter au cœur des quartiers des espaces innovants de collecte, de don, de tri et de partage. Dans les « écopoints », en pratique, sont exceptionnellement réunis des bornes d'apport volontaire pour les déchets ménagers, les déchets à recycler (emballages, papiers, cartons, métal, plastiques), le verre, mais également des composteurs, des collecteurs textile Le Relais, des bornes de recyclage de petit électroménager (D3E) et des boîtes à dons. Accessibles à pied, à vélo ou en voiture, ces espaces pratiques qui permettent aux riverains de déposer en un lieu unique différents types de déchets, servent aussi de relais d'information et de points de sensibilisation. Organisées par le CREAQ (Centre Régional d'Éco-énergétique d'Aquitaine), différentes animations ont contribué en parallèle à entretenir la dynamique des écopoints pour la réduction des déchets et ont sensibilisé les résidents des quartiers concernés aux questions de l'empreinte carbone des denrées alimentaires, du gaspillage ou des écocgestes.

Simplification du tri

L'investissement de Bordeaux Métropole dans un nouveau centre de tri à Bègles va permettre très bientôt d'étendre les consignes de tri et de franchir un nouveau pas dans la valorisation des emballages plastiques. Changement de destination à la fin de l'année 2022 pour les films plastiques, les pots et autres tubes jusqu'ici jetés dans la poubelle noire.

Les restes alimentaires à l'étude

L'expérimentation n'est pas encore place, mais elle pourrait l'être d'ici la fin du printemps... Visant la réduction des « ordures ménagères résiduelles » ou OMR pour les spécialistes, la mise en place de Points d'Apport Volontaire Restes alimentaires pourrait contribuer à réduire une partie des déchets qui subsistent après les tris sélectifs. Le test devrait concerner d'abord trois secteurs sur lesquels les particuliers pourront apporter leurs restes de cuisine (épiluchures, restes de repas...).

En complément du compostage individuel et collectif, l'expérimentation aura pour objectif d'augmenter la valorisation matière en testant différents points d'apports installés dans l'espace public.



© Boxeaty

Boxeaty, l'alternative à l'emballage à usage unique

Lauréate, avec neuf autres associations, d'un appel à projets métropolitain sur la réduction des déchets, la jeune structure bordelaise fait des débuts prometteurs dans le domaine de la restauration. Genèse d'un projet.

Ses co-lauréates se préoccupent de lutte contre le gaspillage alimentaire, promeuvent les recycleries mobiles, les « composteries », les collectes nomades, ou autres familles ou quartiers zéro déchet... Née en 2019, quant à elle, la SAS Boxeaty a décidé de s'attaquer au vaste gâchis des emballages à usage unique dans la restauration. Développée de concert par Yann Thielin, David Bertolle et Élise Fillette, l'idée est venue de permettre aux professionnels de la restauration d'utiliser des emballages réemployables en complément des jetables. Deux niveaux de service sont proposés : formule complète dans laquelle Boxeaty fournit les contenants propres et récupère les sales pour les nettoyer et formule allégée quand les professionnels se chargent du lavage. Les utilisateurs qui optent pour cette solution contre une caution de 4€ peuvent au choix échanger leur box usagée contre une nouvelle au repas suivant, récupérer leur caution ou encore un jeton-consigne utilisable à leur prochaine visite dans n'importe quel restaurant affilié. En verre ou en plastique durable, les boîtes de différentes tailles sont fabriquées en France et adaptées aux contenus, entrées, plats ou desserts.

Boxeaty dispose de sa propre station de lavage et fonctionne désormais avec une équipe de cinq personnes. Depuis le début de son activité, elle a accompagné plus de 70 professionnels, épargné plus de 80 000 emballages et 3 tonnes de déchets! En cours de développement dans la restauration commerciale, le réseau aspire à explorer de nouveaux gisements dans la restauration collective et les enseignes de distribution. La Métropole lui a alloué en janvier dernier une subvention de près de 90 000€ sur 3 ans. Celle-ci devrait lui permettre non seulement d'étendre son réseau (notamment dans les zones d'activités métropolitaines), mais aussi d'amplifier ses campagnes de sensibilisation auprès des utilisateurs. À nos boîtes!

boxeaty.fr

Découvrir l'ensemble des projets lauréats sur bxmet.ro/reduction-dechets

Moulin Bidon : un espace hors du monde

PAR SES AMÉNAGEMENTS ET SON OUVERTURE SUR LA JALLE, LE SITE DU MOULIN BIDON, À MARTIGNAS-SUR-JALLE, CONCILIE ESPACE DE LOISIRS ET NATURE FOISSONNANTE. UN VÉRITABLE HAVRE DE PAIX.



C'est un site à l'abri des regards, et qui ne se laisse découvrir que par les seuls initiés. Et vous pouvez en être ! Pour le rejoindre, il faut en effet pénétrer dans un lotissement et emprunter la rue Jean-Jaurès, jusqu'à ce qu'elle se transforme en simple chemin. Là, une vaste clairière s'ouvre avec, en son centre, un impressionnant magnolia. En contre-bas, une jalle s'écoule doucement, accessible par de petites plages. Au siècle dernier, un moulin appartenant à la famille Bidon se dressait sur ces berges et servait de scierie. Le bâtiment a disparu, mais le nom est resté : Moulin Bidon.

Aux beaux jours, un amphithéâtre de verdure accueille spectacles et concerts. Tables, jeux de quilles et de dames attendent également les familles, tandis que les jeunes martignassais se retrouvent sous le kiosque. De cette clairière partent aussi différents sentiers mais, pour découvrir tout le charme du lieu, c'est celui partant à gauche qu'il faut avant tout suivre.

« Quand on prend ce chemin, on a l'impression d'être au milieu de nulle part. Pour les enfants, c'est à chaque fois l'aventure », apprécie Anne-Élodie, de retour d'une balade durant laquelle limaces, iules et autres petites bêtes ont particulièrement accaparé l'attention de son fils. « À Martignas, la forêt est partout mais, ici plus qu'ailleurs, nous avons l'impression d'être coupés du monde. C'est très calme et sauvage », confirme Aurore.

« On a l'impression d'être au milieu de nulle part »

Jacques, Francis et Guy ne les contrediront pas. Habitant Saint-Médard-en-Jalles, ce trio de « 237 ans à [eux] trois » réalise chaque semaine une boucle de 40 km à vélo. Et chaque semaine, ils s'arrêtent au Moulin Bidon. « Notre table est réservée ! » plaisantent-ils. « En quarante ans, cela n'a pas bougé. C'est resté très nature. »

Un écosystème rare

Le chemin en question serpente entre renoncules et iris, en suivant l'eau claire, à l'ombre des frênes et aulnes qui constituent cette forêt alluviale si spécifique des Jalles. Il y règne une agréable fraîcheur et un silence troublé par le seul chant des mésanges, troglodytes mignons, rouges-gorges ou citelles. Dans les zones les plus humides, des caillebotis en bois permettent le passage mais mieux vaut néanmoins être bien chaussé.

Ici comme ailleurs, ce milieu des Jalles forme un écosystème rare où 35 espèces à très forts enjeux écologiques ont été recensées. Ce qui lui a valu en 2008 un classement en zone de protection « Natura 2000 ». Moulin Bidon fait partie également du Parc des Jalles, premier parc naturel et agricole métropolitain, créé par Bordeaux Métropole, sur neuf communes et près de 6 000 hectares. « Les Jalles sont un double milieu », explique Nicolas Petit de l'Écosite du Bourgailh, une association d'éducation à l'environnement qui propose des animations sur ce site et d'autres. « C'est d'abord un milieu humide, permettant la présence de la tortue Cistude et de la loutre (deux espèces protégées car devenues rares). C'est aussi, sur tout son linéaire, un corridor biologique qui permet aux oiseaux, mammifères et poissons de se déplacer ». Et de conclure : « C'est un privilège d'avoir un espace comme celui-là, car il n'en existe plus beaucoup. »



S'y rendre

Site du Moulin Bidon :
rue Jean Jaurès,
33 127 Martignas-sur-Jalle

> Accessible par les bus 11,
82 et 88, arrêts Martyrs
ou Maréchal Leclerc



Une centaine d'animations pour découvrir le Parc des Jalles

Amphibiens, oiseaux ou libellules, chasse aux trésors, jeu de piste, création d'œuvre d'art, éveil sensoriel, etc. Bordeaux Métropole et ses partenaires – comme l'Écosite du Bourgailh – proposent de nombreuses animations pour petits et grands afin de découvrir toute la richesse du Parc des Jalles.

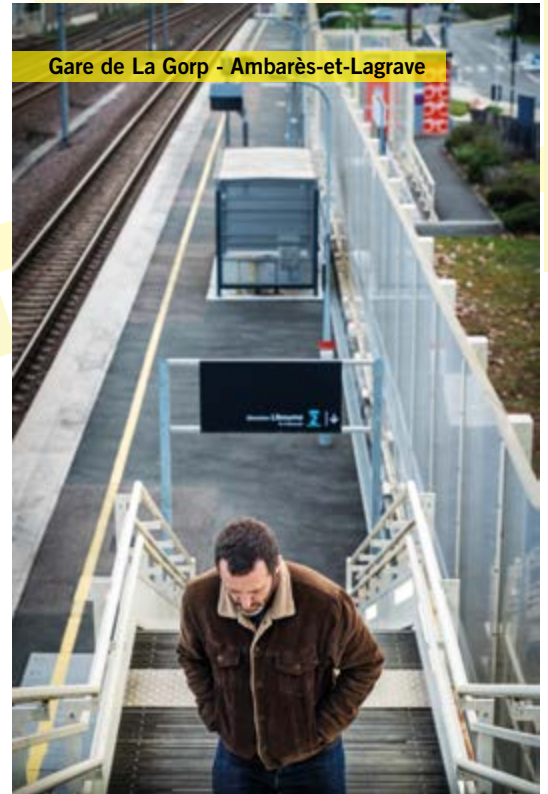
Programme sur bxmet.ro/animations-parc-des-jalles

CARTE BLANCHE

Sabine Delcour et Maitetxu Etcheverria, photographes auteures, livrent au Journal quelques instantanés des gares métropolitaines, fruit de leur itinérance artistique sur le territoire.



Gare de Pessac Alouette



Gare de La Gorp - Ambarès-et-Lagrave



Gare de Bègles



Gare de Bassens



Gare de Blanquefort



Gare de Cenon



Gare de Mérignac Arlac



Gare de Parempuyre

Des gares de proximité

Le projet de RER métropolitain vise à développer l'offre ferroviaire dans l'agglomération bordelaise. Aujourd'hui, 15 gares quadrillent le territoire et d'ici 2025, on en comptera 17 avec l'ouverture de Sainte-Germaine au Bouscat (2023) et la réouverture de Talence – La Médoquine en 2025.

Retrouvez la carte des gares métropolitaines sur bxmet.ro/gares

Breaking : de l'underground à la flamme olympique

LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BREAKING 2022 AURA LIEU DIMANCHE 12 JUIN À L'ARKÉA ARENA DE FLOIRAC. RENCONTRE AVEC HASSAN SARR ET OMAR REMICHI, DANSEURS PROFESSIONNELS ET CONSEILLERS TECHNIQUES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE.

C'est une fin de matinée, en semaine. Rendez-vous est donné au Centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès. Café à la main, Omar nous présente Jean Garra, le maître des lieux, et évoque avec lui les premiers entraînements de breaking sur le site alors en friche, il y a douze ans. Hassan nous rejoint. En tenue de sport, il plaisante fraternellement sur la « classe » de son partenaire. Entre deux rires, on s'installe en bord de scène. L'interview peut commencer.

Qu'est-ce que le breaking ou breakdance ?

Hassan : Le breaking est une discipline de danse Hip-Hop née aux États-Unis dans les années 1970. Elle se distingue notamment par ses figures acrobatiques au sol et véhicule toutes les valeurs portées par cette culture désormais mondiale du Hip-Hop. Le breaking plonge ses racines aussi bien dans le jazz que la capoeira, le charleston ou la salsa !

Omar : En anglais, « break » veut dire cassé. Avec les technologies de l'époque, lorsque les DJ changeaient de disque, cela « cassait » la musique et les danseurs suivaient, inventant ainsi le breakdance ou breaking. Eux-mêmes devenant B-boy ou B-girl. Le breaking est une discipline mixte qui demande de la personnalité bien au-delà des prouesses physiques.

« Il existe un style bordelais »

L'agglomération bordelaise est-elle terre de breaking ?

Omar : Encore mieux, on peut dire que Bordeaux est la capitale du breaking en France ! Et de la même façon qu'il y a un style new-yorkais, il existe un style bordelais qui se démarque par sa touche, son originalité et son élégance. La particularité ici, c'est cette émulation collective qui nous amène à nous entraîner ensemble, à nous mélanger pour aller défendre notre identité au-delà du territoire.

C'est comme au rugby, il y a cette idée de dépassement de soi sans rivalité.

Hassan : Dès les années 80, des figures locales ont créé un écosystème fort et exigeant. La qualité a été le maître-mot de nos « tontons » comme Hamid Ben Mahi, Bouba Cissé, Joseph N'Tumba, Piroger Bakambo et Raoul Founkeu. Leur état d'esprit a permis l'émergence rapide de talents, de compagnies et d'évènements qui ont amené le territoire à se démarquer : la Smala, Primates Rockerz, Les Associés crew, Animaniaxxx, Immigrandz Crew... En 2019, le groupe bordelais Last Squad remportait le Battle of the Year monde, portant le style girondin au plus haut.



de gauche à droite : Omar Remichi et Hassan Sarr

Le breaking entre comme discipline sportive aux jeux olympiques de Paris 2024 : qu'est-ce que cela change pour vous, professionnels de la discipline ?

Hassan : Avant tout, une reconnaissance du statut des danseurs et une visibilité accrue pour un public plus large. La discipline est née dans la rue il y a quarante ans. Nous sommes la génération qui s'entraînait dans les gares et jouait dans les petits théâtres. On a ensuite rempli des Zéniths : nous voilà aux JO... Le breaking se démocratise. Aujourd'hui, les jeunes les plus prometteurs viennent de la ruralité, des endroits où l'on a beaucoup de choses à exprimer.

Omar : Tout cela va amener un souffle nouveau, d'autres pratiquants à partir de 2024, une économie développée. Avec Hassan et bien d'autres, nous sommes des salariés du breaking depuis plusieurs décennies. Notre rôle désormais, c'est l'éducation, la transmission. Il s'agit de veiller à ce que la performance sportive ne mette pas de côté l'art Hip-Hop, cette identité très spécifique qui ancre le respect et les valeurs collectives au cœur des jeunes danseurs. Au niveau du territoire, nous espérons réussir à créer un Pôle international du Hip-Hop. Des communes comme Villenave-d'Ornon sont déjà sur la dynamique. Last Squad collabore avec l'association familiale pour développer le breaking.

Quel est votre rôle au sein de la Fédération française de danse ?

Omar : La Nouvelle-Aquitaine est la seule région en France à compter deux représentants du breaking à la Fédération ! Pour ma part, je suis conseiller en développement et viens par exemple de travailler sur la toute nouvelle certification professionnelle à destination des entraîneurs de breaking.

Hassan : De mon côté, je coordonne le corps arbitral national. Notre expertise, c'est notre héritage culturel au-delà du sport. Le moteur des breakers vient de la musique soul : c'est l'adaptabilité. Et c'est ce qui nous sert pour porter notre discipline jusqu'aux JO et préparer une finale du Championnat de France comme on n'en a jamais vu : un spectacle premium pour que tout le monde découvre le breaking !

Save the date

Dimanche 12 juin - 14h
à l'Arkéa Arena de Floirac
Renseignements et billetterie :
www.arkaarena.com
Prix unique : 12€

Cette finale aura lieu le 12 juin à l'Arkea Arena de Floirac, ce sera comment ?

Omar : Les qualifications régionales, interrégionales, puis un battle « de la dernière chance » permettront de présenter 16 candidats pour cette finale : les 16 meilleurs danseurs de France. Pendant un peu plus de deux heures, ils s'affronteront un contre un sur plusieurs passages par catégorie : +/- 16 ans, filles et garçons. C'est une véritable expérience à vivre pour le public, une immersion dans une énergie portée par des DJ incroyables, de la musique en live et des animations inédites.

Hassan : Une belle occasion de comprendre l'esprit du breaking, ce mariage entre l'athlétique et l'artistique qui nécessite un vrai équilibre physique et stratégique. Et cet esprit fédérateur, cette émulation dans les crews, les équipes qui font corps avec leurs membres en compétition. Au début du Hip-Hop, ces battles permettaient de régler les problèmes entre les gangs urbains rivaux en spectacle et non en bagarres de rues. Aujourd'hui, ils sont de magnifiques événements collectifs.

Bordeaux Métropole accueille la finale !

Bordeaux Métropole s'est engagée, depuis plusieurs années, dans l'accueil de grandes compétitions sportives nationales et internationales. Terre de breaking depuis de nombreuses années, la métropole bordelaise était toute destinée à accueillir cette finale du Championnat de France de Breaking en 2022, contribuant ainsi à valoriser un circuit de compétition en vue de l'entrée de cette discipline aux JO.

Rendez-vous le 12 juin prochain pour un événement festif et populaire où tout un territoire est invité à se mobiliser !

« Alger et Bordeaux, c'est comme mon père et ma mère »

Si vous entendez scander « Musicalité » lors d'un battle de breaking, vous pouvez être sûr qu'**Omar Remichi** alias B-boy Chakal est sur scène. C'est une histoire qui remonte à son enfance à Alger. Omar a tracé un chemin direct entre sa propre pratique des percussions et la danse professionnelle.

2010 : titre du Battle of the year avec le groupe algérois Dzirone qu'il a créé ;

2011 : installation en France ;

2012 : Champion d'Europe Top Rock et meilleur B-Boy européen à l'Eurobattle de Porto ;

2019 : Champion du monde de breaking avec son crew Last Squad, il intègre la Fédération française de danse en tant que référent technique.

« Je suis un pur produit de la Rive Droite »

Né à Cenon, **Hassan Sarr** a grandi à Bordeaux en suivant de loin l'arrivée du Hip-Hop en France, notamment le groupe Aktuel Force : « Les Rolling Stones du break ». C'est sa rencontre avec des mentors locaux qui le poussent à s'investir dans la discipline et à en faire son métier.

1984 : découverte de l'émission Hip-Hop animée par Sidney ;

1998 : rencontre avec ses mentors Bouba Cissé, Piroger Bakambo, Joseph N'Tumba, Raoul Fonkeu Tribal et Afro jazz street ;

2006 : membre fondateur de la compagnie Les Associés Crew ;

2019 : référent technique à la Fédération française de danse et coordinateur national du corps arbitral.

Aller plus loin

- *Beat Street* (1984), film sur l'histoire d'un danseur de break et l'apparition de la culture Hip-Hop (smurf, graffiti...) dans les ghettos new-yorkais ;
- Documentaires : *Faire kiffer les anges* (1997, France) et *From Mambo to Hip-Hop : a South Bronx Tale* (2006, USA).

Un outil pour améliorer la qualité de l'air

ZONE À FAIBLES
ÉMISSIONS
Bordeaux Métropole

LA POLLUTION DUE AU TRAFIC ROUTIER EST UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE MAJEUR. POUR RÉDUIRE SES EFFETS, BORDEAUX MÉTROPOLE S'ENGAGE DANS LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) OBLIGATOIRE AU 1^{ER} JANVIER 2025, EN CONSULTATION AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE.

Qu'est-ce qu'une Zone à faibles émissions ?

Une ZFE est un outil réglementaire décidé par l'État pour lutter contre la pollution du trafic routier. Concrètement il s'agit d'une zone comportant des voies routières où la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte. Chaque agglomération décide de son périmètre et de sa périodicité (jours de la semaine, horaires), seuls les véhicules possédant la vignette Crit'Air peuvent y accéder (selon le seuil défini). Le but des ZFE est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé de chacun en diminuant les émissions d'oxydes d'azote (NO₂) et de particules fines.

De nombreuses villes en Europe ont déjà mis en place l'équivalent des ZFE, en Suède, en Allemagne, en Italie... En France, la loi « Climat et Résilience » d'août 2021 rend obligatoires les ZFE pour toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, au plus tard le 1^{er} janvier 2025. Actuellement, huit métropoles françaises ont instauré ce dispositif et six autres s'y préparent dont Bordeaux Métropole.

Le secteur du transport sur le territoire métropolitain représente jusqu'à 75 % des émissions de dioxyde d'azote et 32 % des émissions de particules fines.

Pourquoi créer une ZFE dans la métropole bordelaise ?

Outre l'obligation légale des ZFE, les relevés effectués par l'association ATMO Nouvelle-Aquitaine, chargée de la surveillance de la qualité de l'air, montrent régulièrement des niveaux proches des valeurs limites réglementaires pour les principaux polluants. Il faut agir mais Bordeaux Métropole veut aussi prendre le temps nécessaire à la mise en place d'un dispositif adapté. **Une consultation sera organisée pour recueillir les avis sur les modalités de mise en place (accès, horaires...) ainsi que les mesures d'accompagnement.**

Le calendrier du projet ZFE

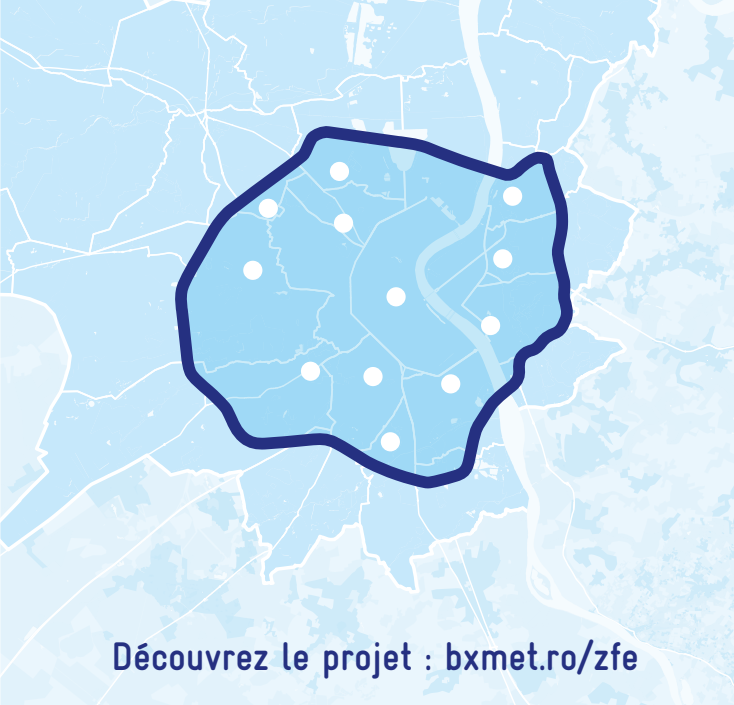
Avril - septembre 2022 : consultation ciblée (professionnels, experts, groupe d'usagers...), sondage IFOP et rencontres avec les territoires voisins

Septembre - décembre 2022 : consultation grand public

Fin 2022 - début 2023 : bilan de la consultation

Courant 2023 : consultation réglementaire

1^{er} janvier 2025 : date limite réglementaire, donc obligatoire, de mise en œuvre de la ZFE



Découvrez le projet : bxmet.ro/zfe

Ce qui est acté à ce jour...

Le périmètre géographique retenu se situe sur l'ensemble de l'intra-rocade et englobe, pour tout ou partie, 14 communes de la métropole : **Bègles, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave-d'Ornon.**

La rocade n'est toutefois pas intégrée au périmètre afin d'éviter le report de trafic de transit sur les voies locales parallèles en extra-rocade.

Il couvre les deux tiers de la population de la métropole bordelaise conformément à ce qu'exige la loi imposant de couvrir la majeure partie des habitants. C'est aussi dans ce périmètre que se trouve la plus grande offre de parc-relais et de transports en commun. Enfin, la rocade est une délimitation claire de l'espace, bien identifiée par tous les usagers.

La ZFE devra être en place au plus tard le 1^{er} janvier 2025. Elle pourra être déployée de manière progressive.

Ce qui reste à définir...

- **Tous les types de véhicules peuvent à terme être concernés** : poids-lourds, voitures, véhicules utilitaires, deux-roues motorisés. Des dérogations seront possibles pour certaines activités d'intérêt général.

Les premières études montrent qu'une action sur l'ensemble des véhicules routiers a des effets nettement plus importants sur la qualité de l'air qu'une ZFE contraignant uniquement les poids lourds et véhicules utilitaires légers.

- **La périodicité de cette ZFE reste à définir** même si la tendance est souvent une application 7j/7 et 24h/24.

- **Le seuil Crit'Air d'accès à la ZFE intra-rocade n'est pas encore défini.** Les véhicules dont le classement sera identique ou supérieur au seuil retenu ne pourront plus circuler dans la ZFE.

Selon les études, une restriction jusqu'au Crit'Air 3 entraîne 23 % de baisse d'émission de dioxyde d'azote et 14 % des émissions de particules fines. Ces baisses sont de 6 % et 4 % si l'on retient une restriction jusqu'au Crit'Air 4 et au-delà.

- **Les mesures d'accompagnement seront construites à l'issue de la consultation.**

Le sésame, c'est la vignette !

La vignette Crit'Air est un certificat de qualité de l'air, attribué aux véhicules en fonction de leur catégorie, de leur ancienneté et de leur carburant. Son classement correspond aux émissions polluantes en particules fines et dioxyde d'azote :

- Crit'Air vert : le meilleur classement, celui des véhicules non-émetteurs de particules fines ni dioxydes d'azote. Il s'agit des véhicules 100 % électriques.



- Crit'Air « dégressive » de 1 à 5 : plus le numéro de vignette est élevé, plus le véhicule est polluant.



- Certains véhicules très polluants, généralement très anciens, sont « non-classés ». Aucune vignette Crit'Air ne peut leur être attribuée.

La vignette est en vente uniquement sur le site du ministère de la Transition Écologique (www.certificat-air.gouv.fr). Attention aux intermédiaires et aux sites frauduleux ! Seul le site du Gouvernement est valable. Le prix de la vignette est de 3,62 € envoi compris.

À savoir : dès l'entrée en vigueur de la ZFE, si votre véhicule ne possède pas la vignette Crit'Air, vous pourrez être verbalisé (à hauteur de 68 € pour les véhicules utilitaires légers et 135 € pour les poids lourds).

Des mesures d'accompagnement

Une ZFE n'a pas pour vocation de réduire le trafic mais elle interdit la circulation des véhicules les plus polluants. Celles et ceux qui seront concernés doivent être accompagnés. Pour cela, trois catégories de mesure :

- Encourager et faciliter le report vers des mobilités alternatives (bus, tram, train, vélo...)
- Favoriser le changement de motorisation par leetrofit (conversion vers l'électrique, le bioéthanol ou autre)
- Octroyer des aides pour changer de véhicule

Des aides financières, tant pour les particuliers que pour les professionnels concernés, sont déjà proposées par l'État.

Bordeaux Métropole y contribuera. Ces aides financières seront construites au cours de l'année 2022 et s'appuieront sur les recommandations tirées de la consultation grand public.

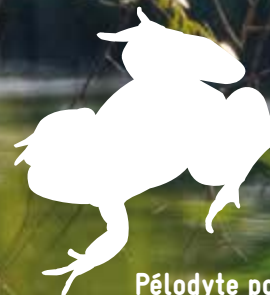
Ces aides seront disponibles pour l'ensemble des habitants de la métropole qu'ils résident dans le périmètre de la ZFE ou au-delà.

Espèces de Métropole

1 135 espèces de flore dont
14 espèces protégées au niveau national



Angélique des estuaires
Elle utilise la marée pour
disséminer ses graines !



Pélodyte ponctué
aussi appelé « crapaud persillé »

› Retrouvez le nouvel Atlas de la biodiversité
sur bxmet.ro/atlas-biodiversite

1 066 espèces de faune

dont :

15 espèces d'amphibiens

244 espèces d'oiseaux

88 espèces de papillons

10 espèces de chauve-souris



Pipistrelle commune



Loutre d'Europe



Cuivré des marais

Des parcours alliant tourisme et sport



ENVIE DE DÉCOUVRIR DES ENDROITS QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS TOUT EN FAISANT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE, VOIR UN SPORT INTENSIF? TESTEZ 16 NOUVEAUX PARCOURS À SILLONNER EN MARCHÉ NORDIQUE, TRAIL OU GRAVEL, VIA L'APPLICATION *ON PISTE*. À VOS BASKETS!

Sept itinéraires de trail, 5 de marche nordique et 4 de gravel* : les amateurs de sport peuvent désormais s'appuyer sur 16 parcours concoctés par Bordeaux Métropole pour pratiquer sur le territoire. Une offre qui vient s'ajouter au premier GR® métropolitain de France (160 km), au jalonnement « Bordeaux Unesco » et aux cartes « super balades » à faire à pied et à vélo. Et ce, quel que soit votre niveau ou votre envie!

Comme pour les pistes de ski, ces 16 nouveaux parcours sont en effet associés à une couleur en fonction de leurs difficultés (vert, bleu ou rouge) et proposent une grande variété de distance : de 4 à 10 km (pour la marche nordique), 30 km (pour le trail) ou 67 km (pour le gravel). Le dénivelé peut également aller du plat à 489 mètres en trail ou même 770 en gravel.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la métropole compte en effet des parties – principalement sur la rive droite – avec du relief. Hortense, adepte du trail, les connaît bien et va chaque week-end ou presque courir avec des amis vers Bouliac,

d'où partent six parcours. La jeune femme de 32 ans a d'ailleurs été une des premières à tester celui intitulé « Au pied de la vague », dont la distance – 14 km – et le dénivelé – 315 m – correspondaient bien à ce qu'elle apprécie.

Une application pour vous guider

Nul besoin ici cependant d'être familier des lieux. Grâce à un partenariat avec le fabricant de matériel de sports d'hiver Rossignol, ces parcours sont en effet

accessibles via *On Piste*, une application gratuite de sport de plein-air. En temps réel, elle vous guidera en audio ou sur écran tout au long de votre parcours. « L'application *On Piste* permet de se situer, de savoir où on va, combien de temps

il reste », explique Laurent, qui pratique la marche nordique depuis une dizaine d'années. « C'est pratique, notamment pour les personnes qui n'aiment pas les détours et aiment savoir le temps qu'ils vont mettre ».

L'application enregistre également la trace effectuée, la distance parcourue, le dénivelé et la vitesse. Vous pourrez même les partager ensuite avec vos proches, accompagnés de vos photos et de vos impressions. Et, cerise sur le gâteau, *On Piste* vous indiquera également certains événements sportifs, mais aussi de bonnes adresses autour de vous, d'artisanat, de commerce ou de restauration, les aires de pique-nique ou encore des points d'intérêt touristiques qui vous donneront peut-être envie d'une croisière sur la Garonne ou de vous initier à la pêche au coup ou à la coulée!

Des ambiances et des paysages variés

L'objectif de cette offre n'est en effet pas seulement de favoriser la pratique de la marche nordique, du trail ou du gravel, mais aussi de développer un « tourisme sportif » afin de faire découvrir des coins méconnus de la métropole, et au-delà. Et c'est bien ce qui rend, à en croire Hortense et Laurent, l'initiative très intéressante. « Je cherche toujours de nouveaux parcours et ceux-là permettent de découvrir la métropole autrement », explique par exemple le second.

« Certains parcours sont accessibles en transports en commun »



Donnez-nous votre avis !

Vous avez expérimenté un parcours et souhaitez faire part de vos commentaires pour l'améliorer ? Ou vous avez d'autres idées d'itinéraires qui pourraient être proposés ? Participez à l'amélioration de l'offre en écrivant à Dominique Busnel, chargé d'itinérance touristique, dont l'adresse mail (d.busnel@bordeaux-metropole.fr) est indiquée sur la fiche descriptive de chaque parcours dans l'application ou sur le site *On Piste*.

« Quand j'encadre des gens avec mon club, je me rends compte que beaucoup ne connaissent pas la métropole. Certains ont été surpris du dénivelé qu'il peut y avoir à certains endroits. Il faut aller les chercher car ils ne vont pas forcément découvrir d'eux-mêmes. »

« C'est un travail intelligent car les gens ne connaissent pas forcément bien leur territoire », confirme Hortense.

« Les personnes qui courent réalisent souvent les mêmes parcours, à proximité de chez eux ou de leur travail. L'application permet de donner d'autres idées. C'est intéressant de le proposer, en plus pour différentes disciplines sportives. L'avantage aussi, ajoute-t-elle, c'est que, comme pour le GR® métropolitain, certains sont accessibles en transports en commun ».

Selon les parcours, les ambiances et paysages varient, alternant milieu urbain - comme dans le centre de Bordeaux - ou nature - tel le parcours de gravel La Laurence, qui vous fera quitter la métropole pour l'Entre-deux-mers. Les seconds ont la préférence d'Hortense. Pour elle en effet, « la course n'est pas un sport passion », même si elle la pratique pour le bien-être que cela lui apporte. Le trail en revanche, assure-t-elle, « a toujours été une bonne carotte », car il « mélange défi sportif et nature ». « Je n'aurais pas la beauté de cette dernière, avoue-t-elle, « je ne serai pas si assidue ».

En marche nordique également, selon Laurent, cet argument est important. Lui qui a commencé suite à un accident qui ne lui permettait plus de pratiquer course à pied, marathon ou trail, apprécie la marche nordique pour « le dépassement de soi et les sensations que cela procure », mais aussi



pour l'environnement : « La marche, c'est la découverte. On ne le fait pas sans s'apercevoir de ce qu'il y a autour. Nous sommes à l'écoute de la nature. Les parcours urbains sont intéressants aussi. »

Encore en rodage, les itinéraires pourront être améliorés dans les mois qui viennent (lire ci-contre) et de nouveaux sont d'ores et déjà à l'étude dans la métropole comme avec les communautés de communes voisines. L'un d'eux - « t'es pas cap » - emmènera même les adeptes du gravel de la rive gauche à la rive droite pour un parcours de 201 km. Alors, cap ou pas cap ?

Informations pratiques

L'application *On Piste* est disponible sur l'App Store et Google Play. Les 16 parcours peuvent également être consultés via le site dédié

www.onpiste.com, en recherchant « Bordeaux » dans les « destinations ».

À noter que les itinéraires de marche nordique, mais aussi plusieurs parcours trails, peuvent très bien être effectués en marche classique et/ou randonnées. Il vous faudra cependant adapter l'estimation de temps puisque votre vitesse différera.

Le premier budget participatif de la Ville

d'Ambarès-et-Lagrave

est lancé! 80 000 euros sont dédiés à la réalisation de projets qui seront proposés par les Ambarésiens âgés de 15 ans et plus, en solo ou en collectif. Création de stationnement vélos, mise en place d'une ruche ou d'un nid pour chauve-souris, installation d'un banc ou d'un terrain de pétanque... Toutes les idées sont bonnes! Un vote des habitants viendra choisir les projets lauréats qui seront réalisés en 2023.

Plus d'infos : ambaresetlagrave.fr

En partenariat avec Bordeaux Métropole et Aquitanis,

la Ville d'**Ambès** inaugure un **îlot urbain en cœur de ville**, composé de 11 logements locatifs, d'un pôle de santé et de commerces. Les objectifs de ce projet, débuté en 2015, étaient de mettre fin à une situation d'insalubrité générée par un marchand de sommeil et de dynamiser le centre-bourg. Grâce à l'investissement de tous, les familles sont relogées et le commerce de proximité se développe avec notamment l'installation de deux spécialistes.

Plus d'infos : villeambes.fr

Ancienne école maternelle à

Artigues-près-Bordeaux

l'école Bel-Air est devenue un **lieu dédié**

à **l'échange et la découverte**, ouvert à tous et porteur d'une dynamique nouvelle. Y sont programmés régulièrement des ventes de produits, des ateliers d'initiation et des animations. Porté par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, ce projet s'inscrit dans l'opération d'occupation transitoire conduite par Bordeaux Métropole et vise à redonner vie à cet espace inoccupé depuis plusieurs années.

Prochain rendez-vous le 17 juin, à partir de 16h30, pour la Fête de la musique!

Plus d'infos : artigues-pres-bordeaux.fr



Retrouvez les événements
des 28 communes sur
bxmet.ro/agenda

Sous réserve de l'évolution des dispositifs sanitaires liés à la crise Covid-19.

Boule à facettes, lumières qui clignotent, musique...

« **Le bal des bambins** », boom pour enfants proposée par le service culturel de la Ville et la Cie 2 MaH vous donnent rendez-vous le samedi 25 juin à 15h à la médiathèque de

Bassens

Deux frangins et une frangine vous embarquent au pays de la fantaisie et de l'imaginaire. Une parenthèse tonique où l'on joue avec les mots et les notes, portés par la poésie des « Innocentines » du poète René de Obaldia. Une ode à l'enfance et ses récréations avec en prime un goûter pour bien finir l'après-midi!

Plus d'infos : ville-bassens.fr / Service culture : 05 57 80 81 78

La Ville de Bègles

vous invite à la nouvelle édition d'**Un été près de chez vous** à Bègles Plage et au cœur des quartiers, pour une saison estivale festive! De juillet à août, les services municipaux, associations et partenaires vous concoctent une programmation sur-mesure pour petits et grands. Activités aquatiques, bien-être et de loisirs, spectacles, ateliers développement durable, jeux, pique-nique, rencontres...

Les animations sont gratuites.

Plus d'infos : mairie-begles.fr

Depuis le début de l'année, **la Carte jeune** a fait son apparition

à Blanquefort

Concert, ciné, musée... c'est une multitude de bons plans, de réductions et de gratuits avec plus de 200 partenaires dans la ville et la métropole. Pour en bénéficier : avoir moins de 26 ans et résider dans l'une des communes participantes au dispositif.

Petit bonus, elle permet souvent de faire profiter des réductions à un accompagnant. Alors faites la vôtre!

Plus d'infos : cartejeune.bordeaux-metropole.fr

Du 18 mai au 18 septembre, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, découvrez **l'exposition Rosa Bonheur (1822-1899)** au musée des Beaux-Arts

de Bordeaux

Conçue en collaboration avec le musée d'Orsay et le Château de Rosa Bonheur à By, cette rétrospective met à l'honneur l'une des plus célèbres artistes du XIX^e siècle, qui renouvela le genre animalier tout en s'imposant comme une icône de l'émancipation féminine. Cette exposition – la première depuis 1997 – rassemble près de 200 œuvres issues de prestigieuses collections (France, Europe et des États-Unis).

Plus d'infos : bordeaux.fr

Bouliac

La Ville de **Bouliac** vous invite à célébrer la **Fête nationale**, le mardi 13 juillet place Chevelaure. Rendez-vous en famille, à partir de 20h, pour assister au concert du groupe « Notorious », participer à la retraite aux flambeaux organisée juste avant le traditionnel feu d'artifice musical qui débutera à 22h30. Enfin, la soirée se poursuivra en deuxième partie avec un Dj Set prévu à partir de 23h. Restauration possible sur place.
Plus d'infos : ville-bouliac.fr

Bruges

s'apprête à ouvrir la **première école à énergie positive et à faible empreinte carbone** de la Métropole. Labellisé E4C2 – label le plus exigeant en matière de construction écologique – le groupe scolaire Frida Kahlo accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2023. Construit entièrement en bois et faisant la part belle à la nature, cet établissement scolaire comptant 16 classes a été conçu comme un lieu d'apprentissage et d'exploration où pédagogie et écologie se rencontrent au quotidien.
Plus d'infos : mairie-bruges.fr

Le 4 juin, le parc Favols à

Carbon-Blanc

vibre avec la **4^e édition du festival « Du rock mon pote »!** Au programme à partir de 14h, plein feu sur les artistes de la scène locale et française, pour le plaisir de tous. Les groupes « The Danish Butter Cookies », les « French Catherine » ou encore les « Torpédo Twister », « OWLS », « Quintana Dead Blues Experience » et les « Wildfire »... s'enchaînent et en clôture, la tête d'affiche « Soho Riot ».
Plus d'infos et billetterie : durockmonpote.com / durockmonpote@orange.fr / 06 82 35 85 13

Cenon

Les 8, 9 et 10 juillet, la Ville de **Cenon** invite à fêter les cultures urbaines lors de la **2^e édition de la Palmer Block Party** au Rocher de Palmer. Durant trois jours, le jeune public, amateurs ou simple curieux, familles du quartier Palmer ou habitant de la métropole, participez gratuitement à des tournois de basket 3 x 3, concours de dunk, show-case et concerts rap, danse Hip-Hop, photo, rencontres.... Accès Tram A - arrêts Buttinière ou Palmer.
Plus d'infos : lerocherdepalmer.fr

Eysines

lance un nouveau rendez-vous dédié au Land'Art : le **festival Fertiles**, du 7 juillet au 27 août. Ce projet culturel fait la part belle à l'artiste paysagiste Julien Mouroux qui se voit confier la ville comme terrain de jeu pour y implanter ses œuvres végétales. Les Eysinais-es sont convié-es à plusieurs ateliers, afin de co-construire les œuvres d'art. Entre parcours sous forme d'expéditions et balades nature, partez à la découverte des parcs et bois d'Eysines.
Plus d'infos : eysines.fr

L'Étang Heureux est de retour!

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à participer à l'événement estival

Floirac

de **Floirac** Du 9 au 30 juillet et du 26 au 28 août, le magnifique parc des Étangs, avec son point d'eau et ses trois hectares d'espaces verts, sera le lieu de festivités gratuites : activités sport et bien-être, spectacles, ateliers pour tous les âges... Retrouvez la programmation sur le site Internet et venez vivre L'Étang Heureux!
Plus d'infos : ville-floirac33.fr

Le saviez-vous, le **site du Prieuré de Cayac**

de **Gradignan** est désormais inscrit officiellement par les services de l'État au titre des Monuments Historiques! Cet ensemble architectural, construit à partir du XII^e siècle, offre un cadre remarquable. Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, au pied de platanes séculaires et de la vallée de l'Eau Bourde, la balade devient une évidence, entre patrimoine chargé d'histoire et nature. Sur place, le musée de Sonneville invite à la découverte, à travers des expositions.
Plus d'infos : gradignan.fr

> La suite de l'actualité des communes de Bordeaux Métropole dans le prochain numéro.

Pour rappel, les communes prennent la parole chacune à leur tour : les 14 premières de l'alphabet sur un numéro et les 14 autres sur le suivant.

culture & loisirs

Exposition Picasso, l'effervescence des formes

Bordeaux - jusqu'au 28 août

Grande exposition dédiée à Pablo Picasso à La Cité du Vin. Découvrez, à travers près de 80 œuvres, la place du vin et des alcools populaires dans l'œuvre du célèbre peintre espagnol.

lacityduvin.com

Faites des Bulles

Bassens - les 14 et 15 mai

Le thème « les jardins imaginaires » du festival de la bande dessinée et de l'illustration invite au rêve. Espace Garonne de Bassens.

faitesdesbulles-garonne.fr

Festival de la ruche

Bordeaux - du 19 au 21 mai

Artistes et invités vous convient à butiner les mille facettes de leur travail et partager l'effervescence de la ruche du TnBA (Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine).

tnba.org

Foire internationale

Bordeaux - du 21 au 29 mai

Festivités, surprises, événements et animations sont au programme de cette édition.

foiredebordeaux.com

Échappée belle

Blanquefort - du 2 au 5 juin

Petits et grands, participez aux 30 ans d'aventures artistiques du festival, au Parc de Fongravey à Blanquefort.

carrecolonnes.fr

Raid des maraîchers

Eysines - les 3 et 4 juin

Randonnées à pied ou à vélo avec étapes chez les maraîchers, repas festif et concert.

eysines.fr

Les Noctambules

Saint-Aubin de Médoc - 4 juin

La diversité artistique est au rendez-vous de cette édition avec un lot de surprises pour le jeune public.

festivalnoctambules.com

Le Haillan chanté

Le Haillan - du 7 au 11 juin

Artistes confirmés et émergents s'enchaînent à l'Entrepôt et au Théâtre de Verdure, au Haillan.

lentrepot-lehaillan.com



Festival Chahuts

Bordeaux - du 8 au 18 juin

Plus de 30 spectacles en salle et dans l'espace public, à Bordeaux, quartier Saint-Michel et au-delà.

chahuts.net

Bordeaux fête le vin

Bordeaux - dès le 16 juin et du 23 au 26 juin

Avant-première dès le 16 juin chez les restaurateurs, cavistes... Et du 23 au 26 juin, sur les quais de Bordeaux avec l'iconique route des vins.

bordeaux-fete-le-vin.com

Le temps des ponts Quatre siècles de défi bordelais

Bordeaux - du 29 juin au 21 avril 2023

Les Archives de Bordeaux Métropole explorent l'histoire du franchissement de la Garonne du XVIII^e au XXI^e siècle. Gratuit.

archives.bordeaux-metropole.fr

INSITU / Lire le monde, lire ma ville

du 1^{er} au 3 juillet

Lecture par des comédiens de courts extraits issus de textes d'auteurs étrangers, dans des lieux insolites de la métropole.

lettresdumonde33.com

Vibrations urbaines

Pessac - du 5 au 10 juillet

Le site de Bellegrave à Pessac accueille une nouvelle fois le festival dédié aux cultures urbaines.

vibrations-urbaines.net

événements

Entreprendre c'est possible !

Du 30 mai au 3 juin

L'Adie vous accompagne dans la création de votre entreprise via des ateliers gratuits.

adie.org/nos-ateliers



Challenge Mon Hôpital

Du 11 au 19 juin

Marchez, courez ou pédalez pour les enfants atteints de cancer!

lesemplaques.com

Sous réserve de l'évolution des dispositifs sanitaires liés à la crise Covid-19.



Le bon plan Carte jeune

Concerts, matches, cinéma... La Carte jeune permet l'accès à des bons plans, des réductions ou des activités gratuites. Pour l'obtenir? Avoir moins de 26 ans et résider dans l'une des 21 communes du dispositif. Inscrivez-vous en ligne ou dans l'un des points relais de votre ville.
cartejeune.bordeaux-metropole.fr

Compostez

Bordeaux Métropole organise des distributions gratuites de composteurs au dépôt de Bègles. Choisissez l'horaire qui vous convient pour retirer votre composteur et complétez le formulaire en ligne pour le réserver!
inscription.bordeaux-metropole.fr

Transports

> **TBM, Transports Bordeaux Métropole :** Conseils, infos trafic, horaires, tarifs...
Tout le réseau TBM sur infotbm.com ou 05 57 57 88 88



> **V³, V⁺ et V³ électrique,** le vélo en libre-service de Bordeaux Métropole : géolocalisation des stations, disponibilité des vélos... vcub.fr ou **09 69 39 03 03** (Numéro Cristal non surtaxé)

> **Bat³, le bateau de Bordeaux Métropole :** 3 navettes fluviales desservent 5 escales en connexion avec le réseau TBM.
infotbm.com

Suivez le Conseil de Métropole





Prochaines dates : **20 mai, 24 juin**
et **8 juillet 2022** à 9h30
En direct sur :
bxmet.ro/seances-du-conseil

Planter un arbre, ce n'est pas si simple!

Le saviez-vous? Le Conseil de développement (C2D) de Bordeaux Métropole a compilé des ressources précises pour vous aider à planter des arbres.
c2d.bordeaux-metropole.fr

Bordeaux Métropole connectée

Pour suivre l'actualité de Bordeaux Métropole sur les réseaux sociaux :

-  facebook.com/bordeauxmetropole
-  twitter.com/bxmetro
-  instagram.com/bordeauxmetropole
-  linkedin.com/company/bordeaux-metropole

Donnez votre avis

Le Journal de Bordeaux Métropole est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et dans les 28 mairies. Vous ne le recevez pas? Vous souhaitez nous faire part de remarques? Appelez le 05 56 93 65 97 ou écrivez-nous :
> **en complétant le formulaire** à l'adresse suivante : bxmet.ro/ecrire-au-journal
> **par courrier :**
Le Journal de Bordeaux Métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Participez!

Actuellement :

Les boulevards : exprimez-vous!

Réagissez et participez à la démarche de redynamisation des quartiers traversés par les boulevards et ainsi que leurs barrières.
Rubrique : Projet de territoire

Requalification des quais rive droite de Bordeaux

Participez au projet de requalification entre le giratoire André Ricard et la rue Reignier à Bordeaux. Le projet? Étirer le parc aux Angéliques jusqu'aux façades bâties et proposer une voie vélo express.
Rubrique : Déplacements

Projet de réaménagement de la rue Frédéric Sévène à Talence

Donnez votre avis sur le projet de réaménagement de la rue Frédéric Sévène porté par Bordeaux Métropole et la ville en faveur des modes doux afin d'améliorer les espaces publics pour les habitants et usagers.
Rubrique : Déplacements

Retrouvez l'ensemble des concertations en cours sur participation.bordeaux-metropole.fr

Contactez Bordeaux Métropole

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Ouvert de 8h30 à 17h

Standard : 05 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

• Poser vos questions, commander une publication ou déposer une candidature spontanée : bxmet.ro/contact

• Marchés publics : marchespublics@bordeaux-metropole.fr

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Place d'expression des groupes politiques du Conseil de Bordeaux Métropole.

Groupe des Élus Socialistes et apparentés

Solidaires et responsables

Depuis plus d'un mois, l'Histoire de l'Europe s'est accélérée, l'invasion de l'Ukraine nous a projetés dans un monde aux craintes multiples et nous met face à notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. Mais cet autre monde prouve une fois de plus la générosité et la solidarité des métropolitains pour accueillir et soutenir les Ukrainiens. Gratuité des transports, nouveaux espaces d'Accueil, scolarisation des enfants ont été mis en place rapidement par Bordeaux Métropole et les communes pour les accueillir dans la dignité. Nous avons proposé une subvention de 100 000€, votée à l'unanimité en conseil métropolitain, au Fonds d'Action extérieur des Collectivités Territoriales pour apporter une aide d'urgence à l'Ukraine.

À l'heure où vous lirez cette tribune, l'élection présidentielle sera derrière nous. Le drame du peuple Ukrainien et toutes les crises que nous avons traversées rappellent l'importance des choix politiques exprimés. Quel que soit le verdict des urnes, nous tenons à rappeler qu'à l'échelon qui est le nôtre, nous continuerons à œuvrer pour une Métropole et des communes qui mettent tout en œuvre pour réussir le mandat que vous nous avez donné.

Être au plus près de vos préoccupations et de votre quotidien reste notre priorité. Nous avons la responsabilité de rassurer et de protéger face aux conséquences directes de la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et de l'inflation. Mais ce contexte incertain pèsera lourdement sur les capacités des collectivités territoriales à réaliser leurs projets. L'année 2022 est déjà marquée par des changements politiques, sociaux et économiques qui pèsent sur notre quotidien. Dans quelles conditions les communes pourront-elles assurer leur rôle d'amortisseur social? Comment la Métropole pourra-t-elle continuer à impulser les politiques structurantes qui font l'attractivité de notre territoire? Nous continuerons nos efforts pour relever ces défis et aller vers un avenir plus serein.

Groupe Écologie et solidarités

Paix et climat, même combat !

La guerre est de nouveau au cœur de l'Europe. Au-delà de la sidération, nous devons saluer le courage du peuple ukrainien, qui appelle une mobilisation sans faille de notre part. Nous saluons aussi l'élan de solidarité qui s'est organisé pour accueillir les réfugiés et le travail de toutes celles et tous ceux qui y prennent part.

À court terme, l'accueil des populations déplacées et l'aide à ceux qui sont restés sur place sont la priorité, mais nous devons également être au rendez-vous sur le temps long.

Alors que la Russie est l'un des plus gros fournisseurs de gaz, de pétrole et de charbon consommés en Europe, les failles de notre modèle énergétique sont plus que jamais évidentes. En plus d'accroître le risque climatique majeur au-devant duquel nous allons, notre dépendance aux énergies fossiles finance désormais la guerre à nos portes.

À ceux qui seraient séduits par les sirènes du nucléaire, nous devons rappeler que près de 50% de la production mondiale d'uranium provient du Kazakhstan, 1^{er} fournisseur de la France et pays satellite de la Russie. Sans même aborder les questions de coût des EPR, de la dangerosité de cette technologie et de l'absence de solutions pour les déchets, le nucléaire n'offre pas plus de perspectives en termes de souveraineté énergétique.

Pour atteindre notre indépendance énergétique, nous devons d'un côté massifier notre production d'énergies renouvelables ; et de l'autre, réduire nos consommations en commençant par les secteurs les plus gourmands en énergies fossiles.

Ce double défi, c'est tout l'enjeu de la stratégie de massification des énergies renouvelables, du schéma des mobilités ou encore de la rénovation énergétique de l'habitat. Trois plans d'actions majeurs pour l'avenir de notre métropole, que nous avons votés lors de cette 2^e année de mandature.

Plus que jamais, nous devons faire de notre métropole un territoire en transition, un territoire résilient face à toutes les crises, qu'elles soient géopolitiques comme en Ukraine, sociales, sanitaires ou encore structurelles, comme la crise climatique.

Groupe Communiste

ZFE : la nécessité de moyens pour la qualité de l'air !

Comme toute grande métropole, l'agglomération fait face aux problématiques de transport et de qualité de l'air, pour lesquelles les élu-e-s communistes sont en alerte !

Nous sommes face à une bombe antisociale ! L'amélioration de la qualité de l'air ne doit pas se faire en excluant les classes populaires.

La mise en place des Zones à Faibles Émissions va progressivement exclure de la ville-centre plus de 149 000 véhicules Crit'Air 5 à 2. La loi d'orientation des mobilités, comme souvent avec LaREM, fait payer aux « premiers de corvée » les efforts liés à l'amélioration de la qualité de l'air !

Nous proposons des aides de l'État allant jusqu'à 10 000€ pour l'achat de véhicules propres, la gratuité du permis de conduire pour les jeunes et des dérogations pour les « petits rouleurs » par exemple.

Avant tout, l'urgence doit être un développement important de tous les transports en commun, associé à la gratuité dans un premier temps les jours de pic de pollution et les week-ends. Il s'agit de porter une alternative socialement juste, bonne pour la planète.

Cette mesure de justice sociale crée un droit à la mobilité, facteur d'inclusion pour les foyers les plus modestes. Mais pour cela, il faut des transports collectifs plus attractifs, en lien avec les attentes des usagers.

Réduire la part modale de la voiture exige de repenser l'urbanisme, de créer des connexions entre réseaux : nouvelles lignes de tram, création/extension de parcs-relais, des nouveaux modes de transport d'avenir comme le métro ou le téléphérique. Le développement rapide d'un véritable RER métropolitain, en lien avec la Région, avec un plan d'investissement sur les lignes SNCF, les gares périphériques et la création d'une tarification unique.

Cette ambition appelle des investissements : ce n'est pas aux usagers de les financer.

Les grandes entreprises de la métropole doivent y contribuer. Nous voulons porter le versement mobilité à 3% et inciter les entreprises à financer entièrement les abonnements des salarié-es.

Groupe Métropole Commune(s)

Vers un tourisme frugal et anti-social ?

Lors du dernier Conseil de Métropole, la majorité verte-rose a présenté sa stratégie, annoncée comme ambitieuse, en matière de tourisme responsable.

Une partie de ce document est une reprise de nos actions antérieures en matière d'activité touristique mais, bien sûr, repeinte en vert pour donner l'illusion de la nouveauté.

Les belles intentions et les objectifs de développement du tourisme à Bordeaux et dans sa Métropole, en particulier le tourisme d'affaires, se heurtent à des injonctions contradictoires face à l'idéologie de la décroissance. Comment, en effet, générer de l'attractivité et de la visibilité alors que cette majorité est contre les grands événements populaires, contre une amélioration et un développement des infrastructures d'accueil et de mobilités ?

Les activités touristiques, et l'attractivité générée, n'empêchent pas une approche éco-responsable capable de relever les défis de la mutation écologique. Finalement, même dans ce domaine, le maire de Bordeaux a surtout un problème avec le concept d'attractivité, limitant l'accès à sa ville à un tourisme anti-social parce que populaire !

Cette proposition est surtout insuffisante car c'est une feuille de route mais absolument pas un schéma d'action touristique. Il est donc urgent d'en concevoir un qui intègre Bordeaux, la Métropole mais aussi les autres territoires girondins. L'attractivité touristique et son évolution vers plus d'éco-responsabilité n'ont de sens que si elles sont appréhendées à l'échelle de la Gironde dans le cadre de partenariats avec les territoires proches. C'est ce que nous avons engagé depuis 2015, il faut donc poursuivre et aller plus loin.

Le groupe Métropole Commune(s) s'est donc abstenu sur ce texte dans l'attente d'un réel schéma d'action touristique réalisé en concertation avec tous les acteurs : CCI, Chambre des Métiers, socio-professionnels, l'aéroport... Dans une démarche constructive, nous nous proposons également de participer à ce travail collectif en apportant notre expérience et notre expertise.

Groupe Renouveau Bordeaux Métropole

Décongestionner la rocade bordelaise

Dans le cadre de l'adoption de la nouvelle stratégie des mobilités de Bordeaux Métropole, notre groupe, par la voix de Thomas Cazenave, a demandé l'instauration d'un groupe de travail sur le sujet spécifique de la rocade pour répondre à l'urgence de la situation.

Ce groupe de travail, coanimé par la vice-présidente en charge des grandes infrastructures, Claude Mellier, et Thomas Cazenave, a fait le choix d'une nouvelle approche pour aborder ce dossier en menant en parallèle une série d'auditions (institutionnels, chambres consulaires, transporteurs, concessionnaires) et un travail constant avec les services de l'État.

Cette synergie Métropole-État a permis de travailler sur trois axes : amélioration de l'infrastructure et travaux, adaptation des usages de la rocade et régulation du trafic des poids lourds. Le ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, sollicité par les parlementaires de la majorité présidentielle, confirme à son tour à travers un courrier officiel, l'engagement de l'État sur ce dossier en approuvant les travaux d'aménagements et l'expérimentation de nouveaux usages sur la rocade.

Cette première étape passée, le groupe de travail continue ses auditions et son travail avec l'État sur le volet de la régulation du trafic des poids lourds, sujet complexe dans son aspect réglementaire.

Notre groupe se félicite d'avoir pu remettre le sujet de la rocade au centre des préoccupations auprès des décideurs locaux comme nationaux, dans l'intérêt des usagers girondins. Travailler ensemble, chacun en utilisant ses prérogatives, correspond à notre manière d'exercer notre mandat en ayant pour unique objectif d'obtenir des résultats concrets pour les habitants de notre Métropole.

CUISINER, COMPOSTER

Déchets : opération réduction

i Composteur
individuel ou collectif
bordeaux-metropole.fr


**BORDEAUX
MÉTROPOLE**